

Vivre tel qu'on se sent

Dès leur plus jeune âge, certains individus ne se trouvent pas à l'aise dans l'identité de genre qu'on leur a assignée à la naissance. Contrariant les codes de conduites attribués traditionnellement aux hommes et aux femmes, leur recherche d'identité se heurte aux tabous sociaux. Commence alors un parcours souvent parsemé d'embûches.

FLORENCE LOOS

A la naissance, on nous déclare généralement fille ou garçon, et ce fait est accepté facilement par une majorité d'êtres humains. Cette acceptation représente un confort indéniable dont on n'imagine pas la valeur tant qu'on n'a pas rencontré des personnes pour lesquelles c'est moins clair, plus ambigu voire pas clair du tout. Dans notre société, c'est la représentation binaire des genres qui est la norme établie. Mais une norme trop peu questionnée au goût de ceux qui se sentent différents de ces catégories distinctes. Avec les progrès des dernières décennies et la pratique des traitements hormonaux et des opérations chirurgicales, on dénombre chaque année plus de personnes qui se décident à franchir le pas d'une modification de leur rôle social de genre – voire de leur corps – ce qui tend à les libérer d'une identité perçue parfois comme tronquée.

Être trans*

« Lorsque le sexe psychologique, c'est-à-dire l'identité de genre, est en contradiction totale avec le sexe anatomique, on a le sentiment profond et durable d'appartenir à l'autre sexe sans pour autant que cela ne relève d'un délire psychotique, explique le Dr Esther Hirsch, sexologue travaillant à l'hôpital Erasme dans une équipe de prise en charge pluridisciplinaire. C'est pourquoi l'accompagnement relève de la sexologie et non de la psychiatrie. Pour ces personnes, changer de sexe n'est pas de l'ordre du désir, c'est une impérieuse

nécessité. On peut se vivre de l'autre sexe depuis toujours, en tous cas dès le plus jeune âge. En effet, le noyau de l'identité de genre se construit avant deux ans, avant même de savoir qu'on a un pénis ou pas. Son caractère indélébile justifie la transformation chirurgicale si la personne, après tout un cheminement, le demande. Ou alors, vouloir changer de sexe peut résulter d'une ambivalence de l'identité de genre et survenir plus tard dans la vie. Il s'agit dans ces cas-là d'un élan vers l'autre sexe à cause d'une inadéquation par rapport à celui de naissance. » Bien sûr, *stricto sensu*, on ne peut pas changer totalement de sexe car les chromosomes XX ou XY resteront toujours les mêmes ; il y a des limites infranchissables. « *L'homme qui se transforme en femme n'aura jamais ni ovaires ni utérus, la femme en homme n'aura ni testicules ni verge érectile, précise Esther Hirsch. Et dans les deux cas, il y a nécessité d'un traitement hormonal à vie. Néanmoins, ces personnes se déclarent soulagées par l'intervention, le changement de vie et d'état civil. Même si ce n'est pas parfait, elles vivent mieux et sont par ailleurs souvent bien insérées dans leur vie socioprofessionnelle. »*

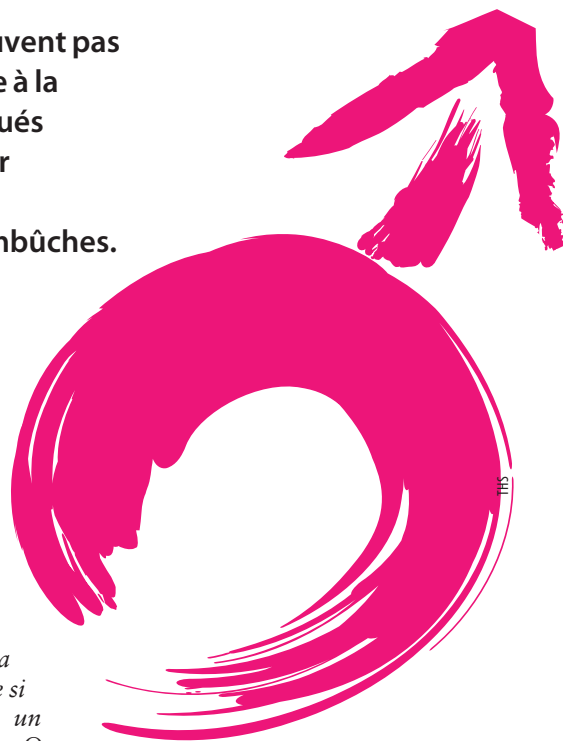
La fluidité

La science a fait de remarquables avancées en la matière depuis les années 50,

au point de permettre – en théorie – à chaque être humain d'être au plus proche de son ressenti de genre. Mais si les transformations radicales sont aujourd'hui possibles, certains défenseurs des droits des trans* revendiquent aussi le droit à un tâtonnement plus imprécis, à une trajectoire unique à chacun(e). Contrairement aux idées reçues, vouloir changer de rôle social de genre n'implique donc pas toujours de le changer « jusqu'au bout », et les opérations possibles ne sont pas toutes nécessaires pour se sentir mieux et trouver ce qu'on nomme « son point de confort ». Nombre de trans* ne veulent d'ailleurs pas subir d'opérations. Cette souplesse dans la quête identitaire est ce que, dans l'asbl *Genres Pluriels*, on appelle « la fluidité ».

Pluralité de genres

L'association *Genres Pluriels* est née en 2007, sur base du constat de l'absence





de structure de soutien des personnes transgenres et intersexuées à Bruxelles et en Belgique francophone. Les membres de cette jeune institution réclament la liberté de cette quête qui selon eux est fondamentale et devrait se répandre bien plus largement. « *Si elle n'est pas plus répandue, c'est souvent par manque de connaissances et d'informations* » déclarent Max et Aïcha, tous deux très actifs pour la défense des droits des transgenres. Ils précisent au passage que de nombreux termes employés sont à revoir car ils induisent des idées fausses, à commencer par le terme « transsexualisme » qu'ils souhaitent proscrire (même s'il est toujours usité dans les lois) car il s'apparente de bien trop près aux conduites et orientations sexuelles, alors qu'il s'agit ici de questions strictement liées à l'identité de genre. En effet, la sexualité des trans* c'est encore tout autre chose. Ils peuvent – comme tout le monde –

avoir des tendances hétérosexuelles, homosexuelles ou bisexuelles.

Outre des activités de défense, d'information, de soutien aux personnes concernées, *Genres Pluriels* se bat sur divers fronts. L'association souhaite notamment que les transidentités sortent une fois pour toutes des critères psychiatriques relatifs aux pathologies mentales. La « transsexualité » est en effet toujours considérée comme un trouble psychiatrique dans le DSM IV et par l'OMS, ce que les trans* dénoncent, car ils refusent d'être diagnostiqués comme des malades. Leurs revendications portent aussi sur la modification de la loi de mai 2007 (dite « la loi relative à la transsexualité ») car celle-ci impose la stérilisation obligatoire comme préalable au changement d'état civil.

Discriminations en tous genres

Les préjugés et discriminations ont la vie dure et se traduisent par les multiples et considérables difficultés rencontrées par certains trans* dans les domaines du travail, de l'accès aux soins de santé, de l'éducation, du logement, ce qui les expose à la précarité. C'est le constat de l'étude « *Être transgenre en Belgique* » menée en 2009 par l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. Or les trans* ont le droit d'être protégé(e)s et de vivre dignement, sans devoir sans cesse subir des marques d'hostilité. Sur leur lieu de travail, ces personnes sont souvent sujettes au harcèlement ; plus de 54 % d'entre elles, pour se protéger, cachent leur identité. Parmi les répon-

dant(e)s à cette enquête, environ 62 % avaient déjà pensé à se suicider, et 22 % ont essayé de le faire et cela malgré une aide médicale et psychologique pour une majorité d'entre eux, ce qui prouve que le problème est de taille. Comme un grand nombre de trans* ignorent même qu'ils sont couverts par la loi, ils sont une minorité à s'aventurer à porter plainte pour traitement discriminatoire.

Vivre tel qu'on se sent

Certains trans* vous le diront, ils sont du sexe qu'ils n'ont pas reçu à la naissance, il y a juste eu malencontre. Peu d'entre eux veulent s'interroger en profondeur pour déterminer une cause psychologique à leur vécu. Le plus important pour ces personnes en quête d'elles-mêmes c'est d'être accueillies, reconnues et accompagnées sans jugement dans leur réalité intérieure.

Mais il est vrai aussi qu'elles peuvent troubler par ce qu'elles soulèvent comme remise en question des certitudes et des représentations habituelles bien créées dans nos fondements culturels. Cela les expose à des réactions de leur environnement parfois vives et difficiles à assumer. Car si l'éthique et les lois suivent souvent avec retard les avancées scientifiques et les changements sociétaux quelquefois très rapides, les mentalités aussi mettent souvent du temps à s'adapter. ■

**L'astérisque au mot trans* est une manière typographique de visualiser les multiples possibilités des transidentités.*

Les références de cet article se trouvent sur notre page web : www.equilibre-magazine.be

Un long processus...

Le parcours de transformation pour les personnes qui décident de changer de genre est long. Il commence par des **bilans** : médicaux, endocriniens, génétiques, psychologiques. Viennent ensuite des **traitements hormonaux** d'environ deux ans et des séances de **psychothérapie** régulières.

Sur le **plan social** on leur demande de s'habiller dans le genre souhaité déjà avant les opérations, et si possible d'exercer une profession. Ils sont aussi encouragés à suivre des cours de maintien, à s'épiler, rééduquer leur voix... L'intervention ne peut être effectuée qu'après cette procédure.

À la suite de l'intervention il faut prévoir un **suivi hormonal** à vie, de la rééducation périnéale, un suivi psy et une procédure juridique pour le **changement d'état civil**.